



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2026

Date de convocation : 09/07/2026

Date d'affichage : 09/07/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Pascal LEGOIS, Maire.

Etaient présents : Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Alain NOEL, Martine BUISSON, Alain DEHAIS, Priscille CLEMENT, Gilles BIMONT, Fabrice LANGEVIN, Fanie EVRARD, Yann TROTEL, Romain OSVALT, Gilles LECLERC, Dominique DARBON

Etaient Absents : Pascal CAILLY a donné pouvoir à Ronald SAHUT
Candice BILLIER a donné pouvoir à Fanie EVRARD
Anne-Marie ARTUR a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Florence COSSARD
Stéphanie LEVILLAIN

Mr Alain NOEL a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	14
Pouvoirs	3
Votants	17

OBJET :

**SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX
ASSOCIATIONS AYANT PARTICIPE AUX APRES-
MIDIS DE JUILLET**

Les après-midis de juillet se sont bien déroulés. Cette année, les enfants ont pu à nouveau bénéficier des activités de football américain ainsi que des activités de pétanque et du groupe Hémisphère, qui est intervenu en parallèle du club de danse Kid's dance.

Monsieur le Maire propose donc comme chaque année, d'attribuer une subvention complémentaire aux clubs locaux, qui se sont investis dans cette organisation.

Monsieur le Maire Adjoint rappelle que l'année dernière 120 € ont été versés par association.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'attribuer une subvention complémentaire aux différents clubs locaux pour leur aimable investissement dans ces animations, à savoir :

Club de basket-ball : 120 €

Club de tir : 130 € (120 € + 10 € munitions)

Club de tennis : 120 €

Club de danse (Kid's Dance) : 120 €

Groupe Hémisphère : 120 €

APE : 120 €

Club de football américain : 120 €

Club de pétanque : 120 €

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,
P. LEGOIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20260720-74-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2026
Publication : 27/07/2026